

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Membres absents excusés : Mme Alix Aubert ; Mme Véronique Beetschen ; M. Louis Dana ; Mme Anne-Françoise Decollogny ; M. Philippe Ducommun ; M. Romain Felli ; Mme Alice Genoud ; Mme Latha Heiniger ; Mme Laura Manzoni ; Mme Céline Misiego ; M. Fabrice Moscheni ; M. Vincent Mottier ; Mme Esperanza Pascuas Zabala ; Mme Sandra Pernet ; M. Joël Teuscher ; Mme Thanh-My Tran-Nhu ; Mme Antonela Vonlanthen ; Mme Marlène Voutat ; Mme Diane Wild

Membres absents non excusés : M. Cédric Fracheboud ; Mme Astrid Lavanderos ; M. Axel Marion ; Mme Sara Soto.

Membres présents	77
Membres absents excusés	19
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Annonce qu'il offre aux membres du Conseil une boîte de chocolat primé par la Ville.

**Rapport sur
postulat**

de M. Valéry Beaud et consorts
**« Pour des surfaces commerciales à loyer abordable
au centre-ville de Lausanne »**

Rapporteur : M. Fabrice Moscheni (UDC)
[Remplacé à la tribune par : M. Fabrice Moscheni (UDC)]

Discussion

Mme Muriel Chenaux Mesnier (Soc.) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Mathieu Maillard (PLR) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; Mme Graziella Schaller (CPV) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Mathieu Maillard (PLR) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Pierre Conscience (EàG) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Vote s/postulat

Le Conseil, par 36 oui, 32 non et 5 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la
Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/[Rapport-préavis N° 2017/5](#)

**Planification, construction de logements et politique foncière.
Réponse à trois postulats.**

Rapporteur : [M. Alain Hubler](#) (EàG)

Discussion

M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Gianfranco Gazzola (Soc.) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Vote s/concl. n° 1

Le Conseil, par une majorité de oui et une dizaine d'abstentions, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. n° 2

Le Conseil, par une majorité de oui et une dizaine d'abstentions, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. n° 3

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et une dizaine d'abstentions, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Vote s/concl. n° 4

Le Conseil, par une majorité de oui et une douzaine d'abstentions, **approuve** la conclusion n° 4 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. de prendre acte des développements de la politique du logement ;
2. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Laurent Guidetti « Pour un plan de développement du logement à Lausanne » ;
3. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Laurent Guidetti « Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! » ;
4. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Natacha Litzistorf « Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération ».

Rapport s/[Rapport-préavis N° 2017/34](#)

Réponse au postulat de M. Xavier de Haller et consorts « Pour une administration communale au service de tous les habitants ».

Rapporteuse : [Mme Sara Gnani](#) (Les Verts)

Discussion

M. Roland Philipoz (Soc.) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Pierre Oberson (PLC) ; Mme Karine Roch (Les Verts) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Johan Pain (EàG) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; Mme Florence Bettschart

Narbel (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Vote s/conclusion

Le Conseil, par 30 oui, 40 non et 6 abstentions, **décide** :

de refuser la réponse de la Municipalité au postulat de M. Xavier de Haller « Pour une administration communale au service de tous les habitants ».

Rapport s/Rapport-préavis N° 2017/43

Réponse aux postulats de M^{me} Natacha Litzistorf
« La santé des populations, c'est aussi l'affaire des Villes ! »,
de M^{me} Sophie Michaud Gigon et consorts
« Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous »
et de M^{me} Sophie Michaud Gigon et M. Valéry Beaud
« Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours de santé ».

Rapporteur : M. Guy Gaudard (PLR)

Discussion

Mme Anita Messere (UDC) ; M. Musa Kamenica (Soc.) ; Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Pierre Oberson (PLC) ; M. Claude Calame (EàG).

Vote s/concl. n° 1

Le Conseil, par une majorité de oui et environ 8 abstentions, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. n° 2

Le Conseil, par une majorité de oui et 5 abstentions, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. n° 3

Le Conseil, par une majorité de oui et 5 abstentions, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

de prendre acte des développements des intentions municipales ;

1. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Natacha Litzistorf « La santé des populations, c'est aussi l'affaire des Villes ! » ;
2. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et M. Valéry Beaud intitulé « Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) » ;
3. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts intitulé « Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous ».

Rapport sur
postulat

de M. Benoît Gaillard et consorts :
« Inventaire et promotion des cafés, restaurants, bistros, brasseries
et pintes historiques de Lausanne »

Rapporteur : M. Xavier Company (Les Verts)

Discussion

Mme Anita Messere (UDC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Mathieu
Maillard (PLR) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard
(PLR) ; Mme Anita Messere (UDC).

Vote s/postulat

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** la
conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la
Municipalité pour étude et rapport.

Clôture

La séance est levée à 20 h 15.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....